REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DIRECTEUR DU GROUPEMENT A.D.E.I.F.

DU HAUT-RHIN DU SAMEDI 11 JUILLET 1970 AU RESTAURANT MEISTERMANN à

COLMAR.

COMPTE - RENDU

Cette réunion extraordinaire à laquelle assistaient la quasi totalité des membres du comité directeur et un grand nombre de présidents ou de représentants de sections du Haut-Rhin était présidée par Monsieur Georges BOURGEOIS, Président Départemental.

Après communication de l'ordre du jour, le président départemental fit le compte rendu de l'entrevue qu'il a eue le 27 juin dernier tal fit le compte rendu de l'entrevue qu'il a eue le 27 juin dernier avec le Président de la République à l'occasion de sa visite en Alsace.

Cette entrevue qui fut d'ailleurs la seule accordée par le Président de la République n'était d'abord pas prévue au programme officiel et de la République n'était d'abord pas prévue au programme officiel et ce n'est que grâce à l'intervention de Monsieur BORD, Secrétaire d'Etat ce n'est que grâce à l'intervention de Monsieur BORD, occident a pu à l'Intérieur et de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin que celle-ci a pu avoir lieu.

Pendant les quelques minutes que dura cet entretien, Monsieur BOURGEOIS exposa au Président de la République les problèmes de l'incorporation de force, des non-rentrés et les différents points du concertentieux toujours en suspens, tels que l'indemnisation, la bonificatentieux toujours en suspens, tels que l'indemnisation, la bonificatentieux toujours en suspens, tels que l'indemnisation, la bonificatentieux des campagne, la présomption d'origine, la validation des services accomplis dans des unités para-militaires et le statut des personnes accomplis dans des unités para-militaires et le statut des personnes accomplis dans des unités para-militaires et le statut des personnes dossier de synthèse du contentieux des Alsaciens-Lorrains incorporés des sier de synthèse du contentieux des Alsaciens-Lorrains incorporés de force et le pria d'intervenir auprès des Ministres intéressés pour que la solution de ces problèmes soit activée.

Le Président de la République lui assurait connaître le problè et lui promit de s'en occuper personnellement.

./ ..

texte à publier

- un article du Maire de Colmar
- un article de chacun des trois présidents départementaux
- un petit exposé (quinze à vingt lignes) sur la vie de chaque section

Les sections sont invitées à envoyer avant le 15 août le texte de cet exposé ainsi que des photos (comité - calvaires - monuments aux morts - remises de drapeaux - etc...)

3) Programme de rassemblement

9 heures: Rassemblement des participants au Parc d'Exposition, route de Strasbourg

9 h 30 : Culte oeucuménique célébré sur la scène du Théâtre de Plein Air par un prêtre ancien incorporé de force et le pasteur Zimmerlin.

10 heures : Partie officielle (discours)

Prendront la parole dans l'ordre :

- 1) M. HUNDERTPFUND, Vicé Président départemental qui retracera l'historique de l'A.D.E.I.F.
- 2) un porte parole luxembourgeois
- 3) M. SPITZ, Président des Malgré-Nous de la Moselle
- 4) M. BAILLARD, Président de l'A.D.EI.F. du Bas-Rhin
- 5) un porte-parole de l'Association des Anciens de Tambov
- 6) un parlementaire hourer
- 7) M. BOURGEOIS, Président de l'A.D.E.I.F. du Haut-Rhin
- 8) Eventuellement M. BORD, Secrétaire d'Etat et le général TOUZET DU VIGIER, Président d'Honneur de l'A.D.E.I.F.

4) Invitations

La liste des personnalités et des associations à inviter sera établie par M. BOURGEOIS. Ce dernier contactera M. BORD personnellement. L'Assemblée s'est prononcée favorablement pour l'invitation de l'Association des Anciens de Tambov, de L.U.F.A.C. et des parlementaires. Par contre elle était contre l'invitation d'un ou de plusieurs ministres (à l'exception de M. BORD).

clohandin

./..

REUNION EXTRACRDINAIRE DU COMITE DIRECTEUR DU GROUPEMENT A.D.E.I.F.

DU HAUT-RHIN DU SAMEDI 11 JUILLET 1970 AU RESTAURANT MEISTERMANN à

COLMAR.

COMPTE - RENDU

Cette réunion extraordinaire à laquelle assistaient la quasi totalité des membres du comité directeur et un grand nombre de présidents ou de représentants de sections du Haut-Rhin était présidée par Monsieur Georges BOURGEOIS, Président Départemental.

Après communication de l'ordre du jour, le président départemental fit le compte rendu de l'entrevue qu'il a eue le 27 juin dernier avec le Président de la République à l'occasion de sa visite en Alsace. Cette entrevue qui fut d'ailleurs la seule accordée par le Président de la République n'était d'abord pas prévue au programme officiel et ce n'est que grâce à l'intervention de Monsieur BORD, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin que celle-ci a pu avoir lieu.

Pendant les quelques minutes que dura cet entretien, Monsieur BOURGEOIS exposa au Président de la République les problèmes de l'incorporation de force, des non-rentrés et les différents points du contentieux toujours en suspens, tels que l'indemnisation, la bonification de campagne, la présomption d'origine, la validation des services accomplis dans des unités para-militaires et le statut des personnes contraintes au travail. Il remit au Président de la République un dossier de synthèse du contentieux des Alsaciens-Lorrains incorporés de force et le pria d'intervenir auprès des Ministres intéressés pour que la solution de ces problèmes soit activée.

Le Président de la République lui assurait connaître le problème et lui promit de s'en occuper personnellement.

200 600

Depuis lors le Président départemental a adressé une lettre de remerciement à Monsieur POMPIDOU dans laquelle il a mis l'accent sur les problèmes des incorporés de force dont le délai de solution a été fixé pour 1970.

A l'occasion du voyage présidentiel Monsieur BOURGEOIS avait également un entretien avec Monsieur Maurice SCHUMANN, Ministre des Affaires Etrangères qui lui a affirmé que lors d'une entrevue avec ses homologues belge et luxembourgeois il a été décidé de nommer une commission d'experts chargés de rédiger un mémoire qui sera remis au plus vite au Gouvernement Allemand.

Quant au bénéfice de campagnes Monsieur DEBRE, Ministre chargé de la Défense Nationale a donné des instructions à ses services pour son application. Le dossier serait en instance auprès du Premier Ministre pour arbitrage.

A Monsieur DUVILLARD, Ministre des Anciens Combattants, le Président départemental a dit sa déception en ce qui concerne ses services qui devraient montrer davantage de compréhension au problème des incorporés de force. Il lui a demandé de convoquer pour le mois de septembre au plus tard la commission inter-parlementaire.

Pour terminer le Président Départemental a expliqué les raisons pour lesquelles aucune communication n'a été faite dans la presse en ce qui concerne ces entretiens.

A la fin de son exposé, Monsieur BOURGEOIS fut vivement applaudi par l'Assemblée et Monsieur A. HUNDERTPFUND, Vice Président le remercia chaleureusement pour toute son action.

En ce qui concerne le point n° 2 de l'ordre du jour relatif aux cérémonies commémoratives du Souvenir du 25 août 1942, il fut décidé qu'exceptionnellement l'organisation de ces manifestations devra se faire cette année par section et non pas par secteurs (Nord et Sud) afin de ne pas faire déplacer les membres des sections avant le rassemblement du 27 septembre.

Une circulaire sera envoyée aux sections et un communiqué est à faire à la presse.

Point nº 3 de l'ordre du jour :

- Organisation du grand rassemblement des incorporés de force le dimanche 27 septembre 1970 au Parc d'Exposition de Colmar.

En tout état de cause ce rassemblement aura lieu. Si satisfaction nous est donné jusqu'à cette date ce sera une manifestation de souvenir, dans le cas contraire une manifestation de protestation.

1) Emplacement: Pars d'Exposition de Colmar

Cet emplacement a été choisi pour son envergure et pour pouvoir bénéficier des installations mises en place pour les Journées de la Choucroute.

Prix de location demandé:

- Théâtre de Plein Air

1.000,- frs

- Hall B

3.000,- frs

- Restaurant

gratuit

- A ce prix s'ajoute la T.V.A. de 19 % et les frais de nettoyage.-

Ces prix étant considérés comme excessifs par l'Assemblée, Monsieur HUNDERTPFUND est chargé de contacter à ce sujet Monsieur le Maire de Colmar, Président de l'Association qui gère le Parc d'Exposition. Monsieur BOURGEOIS de son côté fera également des démarches afin d'obtenir la gratuité ou une réduction.

2) Propagande

Une commission de propagande a été constituée sous la présidence de Maître Yves MULLER. A l'avenir Monsieur NONNENMACHER fera également partie de cette commission.

a) Affiches

Après l'opération affichette "JUSTICE AUX MALGRE-NOUS" dont les dimmensions étaient trop petites, il a été décidé de faire imprimer des affiches plus grandes 10 x 30 cm. Celles-ci devront être apposées sur des emplacements officiels.

b) Plaquettes

A l'occasion de ce rassemblement une plaquette sera mise en vente. La prospection des annonces de commerçants est déjà en cours. ma 4 mm

texte à publier

- un article du Maire de Colmar
- un article de chacun des trois présidents départementaux
- un petit exposé (quinze à vingt lignes) sur la vie de chaque section

Les sections sont invitées à envoyer avant le 15 août le texte de cet exposé ainsi que des photos (comité - calvaires monuments aux morts - remises de drapeaux - etc...)

3) Programme de rassemblement

- 9 heures : Rassemblement des participants au Parc d'Exposition, route de Strasbourg
- 9 h 30 : Culte oeucuménique célébré sur la scène du Théâtre de Plein Air par un prêtre ancien incorporé de force et le pasteur Zimmerlin.

10 heures : Partie officielle (discours)

Prendront la parole dans l'ordre :

- 1) M. HUNDERTPFUND, Vicé Président départemental qui retracera l'historique de l'A.D.E.I.F.
- 2) un porte parole luxembourgeois
- 3) M. SPITZ, Président des Malgré-Nous de la Moselle
- 4) M. BAILLARD, Président de l'A.D.EI.F. du Bas-Rhin
- 5) un porte-parole de l'Association des Anciens de Tambov
- 6) un parlementaire houte
- 7) M. BOURGEOIS, Président de l'A.D.E.I.F. du Haut-Rhin
- 8) Eventuellement M. BORD, Secrétaire d'Etat et le général TOUZET DU VIGIER, Président d'Honneur de l'A.D.E.I.F.

4) Invitations

La liste des personnalités et des associations à inviter sera établie par M. BOURGEOIS. Ce dernier contactera M. BORD personnellement. L'Assemblée s'est prononcée favorablement pour l'invitation de l'Association des Anciens de Tambov, de L.U.F.A.C. et des parlementaires. Par contre elle était contre l'invitation d'un ou de plusieurs ministres (à l'exception de M. BORD).

Mohamelin

5) Repas en commun '

Le repas sera servi dans le HALL B du Parc d'Exposition Menu

- une choucroute garnie
- un dessert
- 1/4 de vin blam, rouge ou bière

Le prix est à débattre avec le traiteur M. Henck Les repas seront servis contre remise de tickets qui sont à commander et à payer d'avance par les sections

6) Vin d'Honneur

Aucun vin d'honneur ne sera servi, ni aux officiels, ni aux participants.

7) Orchestre

L'Assemblée s'est prononcée contre l'engagement d'un orchestre La question de jouer quelques disques pendant le repas en commun est à voir.